

Nomination d'un membre de la Commission européenne - Kadri SIMSON (EE)

2019/0809(NLE) - 08/07/2019 - Document de base législatif

OBJECTIF : nommer Kadri SIMSON (EE) membre de la Commission européenne.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Conseil adopte l'acte après consultation du Parlement européen mais sans être tenu de suivre l'avis de celui-ci.

CONTENU : à la suite d'une lettre datée du 8 juillet 2019, adressée à la présidence du Conseil de l'Union européenne par le Premier ministre de l'Estonie, le Conseil propose de nommer Kadri SIMSON (EE) membre de la Commission européenne.

Compte tenu de la démission anticipée du vice-président Andrus Ansip de la Commission européenne, Kadri Simson est candidate au poste de membre de l'actuelle Commission européenne, conformément à l'article 246 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.